Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE SOCIOLOGIE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Méthodes et outils de la sociologie

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-SOCI-EP1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3, indicatif, non fixé nationalement**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse de la demande, des concepts et du cadre de l’enquête** (3 questions) — **Page 3**
2. **Traitement des données et interprétation** (4 questions) — **Page 5**
3. **Préparation du protocole d’enquête et des outils** (3 questions) — **Page 7**
4. **Prévention des risques et assurance qualité** (2 questions) — **Page 10**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://licencesocio.fr/assets/annales/licence-socio/C5 - Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire/2026/Licence Sociologie - C5 - Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la demande, des concepts et du cadre de l’enquête

L’Observatoire des conditions d’études de l’Université des Rives souhaite étudier le lien entre la durée du trajet domicile-campus et l’assiduité aux enseignements à partir de données fictives. Il faut définir ce que l’enquête permet d’étudier, préciser les limites du recrutement et protéger les personnes participantes ainsi que leurs données.

Question 1.1. Formulez une question de recherche sociologique correspondant à la demande, puis définissez la variable explicative et la variable à expliquer en précisant, pour chacune, son indicateur et ses modalités tels qu’ils sont utilisés dans le DT 1.

Question de recherche : l’assiduité aux enseignements varie-t-elle selon la durée déclarée du trajet domicile-campus ? Selon le DT 1, la durée du trajet est la variable explicative et l’assiduité, la variable à expliquer. Les deux indicateurs sont déclaratifs et catégorisés selon des seuils précis. Le tableau permet d’étudier une association descriptive, mais pas d’établir que la durée du trajet cause une différence d’assiduité.

Variable	Indicateur	Modalités
Explicative : durée du trajet	Durée déclarée du trajet domicile-campus	Moins de 45 minutes ; 45 minutes ou plus
À expliquer : assiduité	Part déclarée des séances suivies	Présence à moins de 75 % des séances ; présence à au moins 75 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

L’assiduité déclarée varie-t-elle selon la durée déclarée du trajet domicile-campus ?

Question 1.2. Le fichier comprend 200 réponses recueillies par diffusion d’un questionnaire dans des cours et sur l’espace numérique étudiant. Identifiez deux limites de ce mode de recrutement pour la représentativité des résultats et proposez, pour chacune, une mesure concrète permettant de réduire la limite.

Le recrutement par diffusion dans des cours et sur l’espace numérique peut constituer un échantillon de convenance, qui ne représente pas nécessairement l’ensemble des étudiants.

- **Diffusion dans les cours :** les absents et les étudiants aux horaires différents sont moins souvent sollicités. Organiser des passations dans plusieurs cours et à différents horaires, puis compléter la diffusion en ligne.
- **Diffusion en ligne :** l’accès au message et la motivation à répondre peuvent varier selon les profils. Inviter des étudiants tirés au sort dans une liste autorisée et relancer les non-répondants selon une procédure définie.

Ces mesures réduisent les biais de couverture et d’auto-sélection, sans garantir à elles seules une représentativité parfaite.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Varier cours et horaires ; tirer au sort les personnes invitées dans une liste autorisée et relancer les non-répondants.

Question 1.3. **À partir du DT 3, indiquez quatre précautions à prendre avant, pendant ou après la collecte afin de protéger les personnes participantes et leurs données. Pour chacune, précisez brièvement le risque auquel elle répond.**

Quatre précautions protègent les participants et limitent les risques liés à leurs données :

1. Présenter clairement l'objet de l'étude, l'usage des réponses, le caractère volontaire et les coordonnées du responsable : évite une participation non éclairée.
2. Permettre de ne pas répondre, d'interrompre l'entretien et refuser l'enregistrement sans empêcher la participation : limite la contrainte et le malaise. Enregistrer seulement après accord explicite.
3. Ne recueillir que les informations utiles et retirer les identifiants directs du fichier d'analyse s'ils ne sont pas nécessaires : réduit le risque d'identification.
4. Réserver l'accès aux personnes autorisées, protéger le stockage, diffuser des résultats non identifiants et fixer une durée de conservation avec suppression : prévient divulgation, réidentification et conservation excessive.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Informer et garantir le choix des participants ; minimiser, sécuriser et supprimer les données, puis diffuser des résultats non identifiants.

2. Traitement des données et interprétation

Un tableau croisé présente les effectifs fictifs de 200 questionnaires complets selon deux catégories de durée de trajet et deux catégories d'assiduité. Il sert à calculer et comparer les taux d'assiduité faible, à interpréter les résultats sans conclure à une causalité et à calculer le coût des opérations de traitement et d'impression.

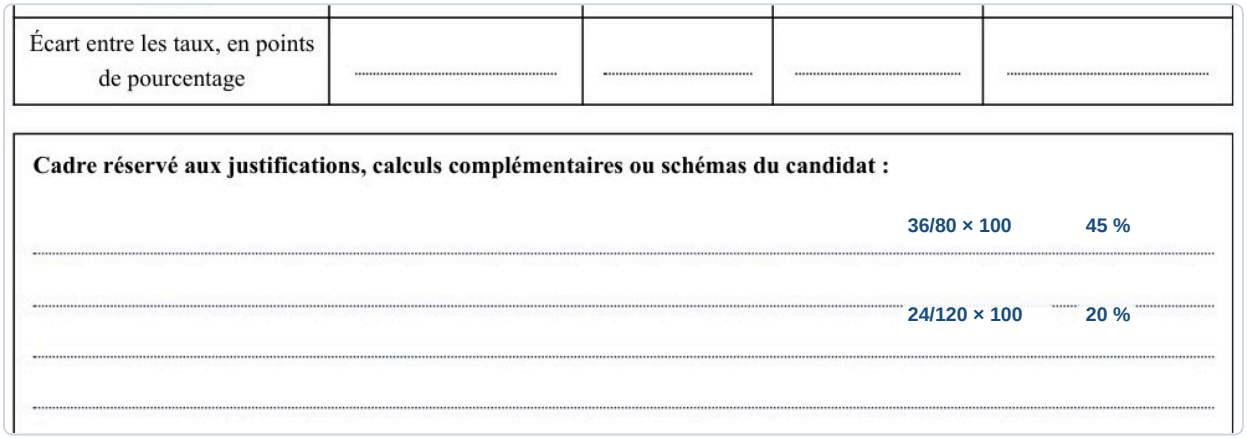
Question 2.1. À partir des effectifs du tableau du DT 1, calculez, pour chaque catégorie de durée de trajet, le pourcentage de personnes ayant une assiduité faible. Complétez le DR 1 en indiquant les dénominateurs, les calculs et les résultats arrondis à l'unité.

Pour chaque durée, le dénominateur est le total de son groupe (80 ou 120), et non les 200 réponses. Le taux d'assiduité faible se calcule en divisant l'effectif à assiduité faible par le total du groupe, puis en multipliant par 100. Les résultats sont arrondis à l'unité. Le tableau reporte les dénominateurs et les opérations nécessaires à compléter le DR 1.

Groupe	Calcul	Taux arrondi
Trajet de 45 minutes ou plus	36 ÷ 80 × 100	45 %
Trajet de moins de 45 minutes	24 ÷ 120 × 100	20 %

Les taux sont calculés à l'intérieur de chaque groupe respectif.

DR 1 complété : calculs des taux



✓ RÉPONSE À RETENIR

Trajet de 45 minutes ou plus : 45 %. Trajet de moins de 45 minutes : 20 %.

Question 2.2. Calculez l'écart, en points de pourcentage, entre les deux taux d'assiduité faible et interprétez cet écart en nommant les deux groupes comparés.

Les deux taux d'assiduité faible sont de 45 % pour le groupe dont le trajet dure 45 minutes ou plus et de 20 % pour celui dont le trajet est inférieur à 45 minutes. L'écart en points de pourcentage se calcule en soustrayant le taux le plus faible du taux le plus élevé. Il est donc de 25 points en faveur d'un taux d'assiduité faible plus élevé dans le groupe au trajet long.

DR 1 complété : écart entre les taux

45 % − 20 % = 25 points

✓ RÉPONSE À RETENIR

45 % − 20 % = 25 points de pourcentage.

Question 2.3. Rédigez une interprétation de trois à quatre phrases distinguant le constat descriptif, une hypothèse sociologique plausible et une limite à l'interprétation causale. Ne déduisez pas une relation de cause à effet à partir du seul tableau.

Dans les 200 réponses, l'assiduité faible concerne 45 % des étudiants dont le trajet dure au moins 45 minutes, contre 20 % de ceux dont le trajet est plus court. Un trajet long pourrait compliquer l'organisation des journées d'étude et favoriser retards ou absences. Toutefois, le tableau ne renseigne pas d'autres facteurs, comme l'emploi salarié ou les responsabilités familiales. Cette association descriptive ne démontre donc pas que la durée du trajet cause une assiduité plus faible.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'assiduité faible est plus fréquente dans le groupe au trajet long, sans preuve d'un lien causal.

Question 2.4. Le traitement et la mise en forme du fichier ont nécessité 6 heures de travail valorisées à 18 € par heure. Les fournitures ont coûté 12 € et l'impression des 200 questionnaires a coûté 0,08 € par questionnaire. Calculez le coût total de ces opérations puis le coût par questionnaire imprimé, en présentant les calculs en euros.

Le travail de traitement coûte 6 × 18 €, et l'impression coûte 200 × 0,08 €. On ajoute ensuite les 12 € de fournitures pour obtenir le coût total. Enfin, le coût par questionnaire imprimé correspond au total divisé par 200.

Travail : 6 × 18 € = 108 €. Impression : 200 × 0,08 € = 16 €. Total : 108 € + 16 € + 12 € = 136 €. Par questionnaire : 136 € ÷ 200 = 0,68 €.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Coût total : 136 €. Coût par questionnaire imprimé : 0,68 €.

3. Préparation du protocole d’enquête et des outils

Une collecte complémentaire doit explorer les expériences étudiantes à l’aide d’entretiens semi-directifs et d’un échantillonnage stratifié proportionnel. Il faut préparer un guide d’entretien, calculer les effectifs des strates et proposer un codage thématique cohérent pour des extraits fictifs.

Question 3.1. Proposez un guide d’entretien semi-directif comprenant quatre questions ouvertes portant sur le trajet, l’organisation des journées d’étude et l’assiduité. Les questions doivent être compréhensibles, non suggestives et permettre des relances.

Guide d’entretien semi-directif, avec des relances neutres à adapter aux réponses. « Pouvez-vous me décrire votre trajet habituel jusqu’au campus ? » Relances : étapes, durée, imprévus. « Comment organisez-vous une journée où vous avez des cours ? » Relances : horaires, pauses, déplacements. « Comment se déroule votre présence aux cours au fil du semestre ? » Relances : absences, retards, exemples. « Qu’est-ce qui intervient dans vos décisions de venir ou non en cours ? » Relances : emploi du temps, trajet, autres obligations.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Quatre questions ouvertes portent sur le trajet, l’organisation des journées d’étude et l’assiduité, avec des relances neutres.

Question 3.2. La population de référence comprend 600 étudiants, dont 180 déclarent un trajet d’au moins 45 minutes et 420 un trajet inférieur à 45 minutes. Pour constituer un échantillon stratifié proportionnel de 120 personnes, calculez l’effectif à sélectionner dans chaque strate à l’aide de la formule indiquée et complétez le DR 2.

La formule de répartition proportionnelle est appliquée à chaque strate avec un échantillon de 120 personnes et une population de 600 étudiants.

Strate	Calcul	Effectif à sélectionner
Trajet de 45 minutes ou plus	120 × 180 ÷ 600	36
Trajet de moins de 45 minutes	120 × 420 ÷ 600	84

Les deux effectifs totalisent bien 120 personnes. Le tirage se fait depuis la liste autorisée selon une procédure documentée. En cas de refus ou d’absence de réponse, le remplacement respecte la même règle et la même strate.

DR 2 complété : effectifs stratifiés

Calcul des taux d'assiduité faible

Groupe comparé	Effectif ayant une assiduité faible	Effectif total du groupe	Calcul du pourcentage	Pourcentage arrondi à l'unité
Trajet de 45 minutes ou plus	36	80		36
Trajet de moins de 45 minutes	24	120		84
Écart entre les taux, en points de pourcentage				

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Sélectionner 36 personnes dans la strate des trajets d'au moins 45 minutes et 84 dans celle des trajets plus courts.

Question 3.3. À partir des trois extraits fictifs du DR 2, attribuez un ou plusieurs codes thématiques pertinents. Définissez ensuite une règle de codage permettant à deux enquêteurs de traiter de façon cohérente les extraits qui évoquent plusieurs thèmes.

Codes thématiques proposés pour les extraits :

Extrait	Codes
A	Trajet et correspondances ; organisation temporelle
B	Emploi salarié ; organisation des études ; absences
C	Changement d'horaire ; assiduité

Les enquêteurs utilisent un codebook commun qui définit chaque thème et l'unité de sens à coder. Un même extrait reçoit plusieurs codes lorsque plusieurs thèmes sont explicitement présents. Ils confrontent leurs codages en cas de désaccord, puis appliquent ensemble les définitions du codebook et consignent la décision pour les extraits suivants.

DR 2 complété : codage thématique

Calcul des taux d'assiduité faible

Groupe comparé	Effectif ayant une assiduité faible	Effectif total du groupe	Calcul du pourcentage	Pourcentage arrondi à l'unité
Trajet de 45 minutes ou plus	36	80		Trajet ; correspondances
Trajet de moins de 45 minutes	24	120		Emploi ; études ; absences
Écart entre les taux, en points de pourcentage				Horaire ; assiduité

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat : Plusieurs codes si plusieurs thèmes

.....

.....

.....

.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

A : trajet et organisation temporelle. B : emploi, études et absences. C : horaires et assiduité. Plusieurs codes sont possibles pour un même extrait.

4. Prévention des risques et assurance qualité

La collecte est organisée sur le campus et en ligne, avec des risques liés à l'accès au terrain, aux réponses incomplètes, au malaise des participants et à la confidentialité. Il faut proposer des mesures de prévention et des contrôles de qualité à appliquer entre la réception des questionnaires et la restitution des résultats.

Question 4.1. Établissez deux risques pour les personnes enquêtrices ou les participants et proposez, pour chacun, une mesure de prévention applicable à cette enquête. Traitez au minimum un risque lié à la collecte sur le terrain et un risque lié à la participation ou à la confidentialité.

Deux risques et des mesures adaptées à cette enquête :

- **Collecte sur le campus :** difficulté d'accès aux lieux ou incident si l'enquêteur est isolé. Obtenir les autorisations nécessaires, prévoir des horaires adaptés et organiser le travail en binôme si besoin.
- **Participation et confidentialité :** malaise pendant l'entretien ou divulgation d'informations personnelles. Rappeler le droit de ne pas répondre ou d'interrompre l'entretien, ne l'enregistrer qu'avec un accord explicite et protéger les fichiers en limitant leur accès aux personnes autorisées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Préparer et sécuriser l'accès au terrain ; garantir une participation libre et protéger les réponses contre toute divulgation.

Question 4.2. Proposez quatre contrôles de qualité à effectuer entre la réception des questionnaires et la restitution des résultats. Prévoyez au moins un contrôle des valeurs manquantes, un de la cohérence des variables, un du codage et un de la présentation des résultats. Précisez ce que chacun permet de repérer.

Consigner les anomalies repérées et les corrections effectuées afin de conserver une trace du contrôle.

1. **Valeurs manquantes :** repérer les réponses vides et les questionnaires incomplets.
2. **Cohérence des variables :** vérifier que les catégories de durée du trajet et d'assiduité correspondent aux réponses déclarées, pour détecter les contradictions.
3. **Codage :** comparer les réponses aux modalités prévues et faire vérifier certaines saisies par une seconde personne, afin de repérer erreurs et divergences d'interprétation.
4. **Présentation :** contrôler les totaux, dénominateurs, intitulés et l'anonymisation des tableaux pour éviter erreurs de restitution et identification indirecte.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier les données manquantes, la cohérence des variables, la fidélité du codage et l'exactitude et l'anonymisation des résultats.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation locale de sociologie, session 2026, porte le code 26-LIC-SOCI-EP1 et dure 3 heures ; le coefficient indiqué est 3, indicatif et non fixé nationalement. Elle étudie le lien entre durée du trajet domicile-campus et assiduité à partir de données fictives. Les compétences évaluées concernent l'opérationnalisation, les proportions, l'échantillonnage, l'entretien, le codage, la protection des données et l'assurance qualité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une proportion se calcule en divisant l'effectif de la modalité par l'effectif total du groupe, puis en multipliant par 100.
- L'écart entre deux taux en pourcentage se calcule par soustraction et s'exprime en points de pourcentage.
- Un échantillon stratifié proportionnel se répartit avec la formule n_h = n × N_h / N.
- Une association observée dans un tableau descriptif ne suffit pas à démontrer un lien de causalité.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque taux, utilisez l'effectif total du groupe concerné comme dénominateur, et non l'effectif total de l'enquête.
- Distinguez les points de pourcentage d'une variation exprimée en pourcentage.
- Appuyez l'interprétation sur les données, formulez l'hypothèse comme telle et signalez les facteurs non observés.
- Pour le codage, explicitez une règle commune pour attribuer plusieurs thèmes à un même extrait.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le taux d'assiduité faible dans chaque groupe ?

Divisez l'effectif ayant une assiduité faible par l'effectif total du groupe concerné, puis multipliez par 100. Pour comparer les groupes, soustrayez ensuite leurs taux et exprimez le résultat en points de pourcentage.

Q : Pourquoi le tableau ne permet-il pas de conclure que le trajet cause une faible assiduité ?

Le tableau décrit une association entre deux variables, mais ne contrôle pas d'autres facteurs possibles, comme l'emploi, la filière ou les responsabilités familiales. Il ne permet donc ni d'isoler l'effet du trajet ni d'établir une causalité.

Q : Comment répartir le temps entre les parties et les calculs ?

L'épreuve dure 3 heures et comporte quatre parties notées sur 5, 6, 5 et 4 points, soit 20 points au total. Réservez du temps aux calculs et à leur vérification, puis relisez les réponses et rendez les documents réponses demandés.

Q : Qu'attend-on pour le codage thématique et la protection des données ?

Les codes doivent correspondre aux thèmes présents dans les extraits et une règle commune doit guider les enquêteurs, notamment lorsqu'un extrait relève de plusieurs thèmes. La collecte doit respecter le consentement, limiter les données et protéger les fichiers et les résultats diffusés.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencesocio.fr/assets/annales/licence-socio/C5 - Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire/2026/Licence Sociologie - C5 - Mise en œuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Sociologie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.